



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA
MAINTENANCE ET TELEASSISTANCE DU
SYSTEME RFID: AUTOMATISATION DU CIRCUIT
DES DOCUMENTS ET DES MATERIELS DE LA
MEDIATHEQUE ET DES BIBLIOTHEQUES DE LA
VILLE DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-22-404
EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché n°2019054 relatif à la maintenance et téléassistance pour l'ensemble des documents et matériels en RFID de la Médiathèque et les bibliothèques de la ville de Vincennes, arrive à échéance au 31 décembre 2022.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre la maintenance du système RFID : automatisation du circuit des documents et matériels pour la Médiathèque et les bibliothèques de la ville de Vincennes.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société NEDAP France – 8 chemin d'Andrésy Eragny sur Oise – 95612 CERGY-PONTOISE, représentée par Monsieur PAIJENS en qualité de président, un marché relatif à la maintenance et téléassistance du système RFID d'automatisation du circuit des documents et des matériels pour la Médiathèque et les bibliothèques de la ville de Vincennes.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2023 et il est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un an, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 4 129.00 € HT (quatre mille cent vingt-neuf euros)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221104-lmc1H10121H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/11/2022
Date de Publication : 04/11/2022

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221104-lmc1H10121H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/11/2022
Date de Publication : 04/11/2022